

Colloque « Violences ordinaires dans les organisations académiques »

Paris – juin 2022

Appel à communications

Argument

Depuis ces quinze dernières années, l'enseignement supérieur et la recherche ont été profondément bouleversés par toute une série de réformes, depuis la loi LRU (Liberté et responsabilité des universités) en 2007 jusqu'à la Loi de programmation de la recherche votée en 2020. Fusions, précarisation, raréfaction des postes, managérialisation, sous-traitance de certains services ou certaines activités, multiplication des instances d'évaluation (des établissements, des formations, des professionnel·les comme des équipes), etc. induisent pression psychique et dégradation des conditions de travail et font émerger de plus en plus régulièrement la question de la souffrance au travail (Le Lay, 2012). Dans les établissements, apparaît la nécessité de prévenir les « risques psychosociaux » suite à un accord cadre de prévention dans la fonction publique. Les critiques récurrentes à l'encontre d'enseignants-chercheurs et d'enseignantes-chercheuses supposés.es déconnectés.es du monde réel dans leurs enseignements (en inadéquation avec le marché du travail), et dans leurs recherches (trop peu en prises avec les « défis sociétaux » et la « demande sociale ») sont régulières. À celles-ci s'ajoutent désormais des attaques, internes ou externes au champ académique, contre certaines disciplines et certains travaux suspectés d'être disculpants, politisés, voire contraires aux valeurs de la République. L'université et la liberté consubstantielle à ses activités intellectuelles – l'indépendance des chercheur·es et enseignant·es-chercheur·es étant inscrite dans la loi – semblent mises à mal de manière plurielle par manque de moyens, mise au pas organisationnelle et condamnation morale. Si des travaux analysent les effets de ces réformes libérales sur le travail des enseignant·es-chercheur·es et chercheur·es (Darbus et Jedlicki, 2014 ; Faure *et al.*, 2005), ils sont bien plus rares, voire inexistantes, sur les conditions de travail des personnels administratifs ou techniques de l'ESR (Flot, 2014 ; Le Lay, 2014) ou sur ceux et celles exerçant à l'université en sous-traitance.

Cependant, il serait partiel de lier exclusivement la question de la souffrance des personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur à des causes exogènes. Les rapports de domination entre les statuts, les corps et les disciplines constituent une clé d'entrée pour comprendre la spécificité des types de violence dans les organisations universitaires et académiques et leur analyse est ancienne (Bourdieu, 1984). Plus récemment, quelques auteur.es ont renouvelé la perspective en s'emparant de la question des violences sexistes et sexuelles à l'université (Albenga et Dagorn, 2019 ; Cromer et Hamel, 2014 ; Dutoya, Kiani, Le Renard, Prieur et Vörös, 2019 ; Hamel, 2008), des discriminations sexuelles à l'encontre des femmes dans les milieux académiques (Rogers et Molinier, 2016), des conditions de travail des précaires (P.É.C.R.E.S, 2011 ; Soulié, 1996 ; Tasset, 2015), et de la question des inégalités de statuts entre doctorant.es et de leur solitude (Erich et Boursier, 2000 ; Pourmir, 1998 ; Serre, 2015). Les effets de l'imbrication de multiples modes de hiérarchies et de légitimités (bureaucratique, scientifique, symbolique, de classe, de genre, de race, etc.) ne sont en revanche pas analysés.

Qu'en est-il du quotidien bouleversé de ces organisations en transformation et de celles et ceux qui y travaillent : personnels enseignants, administratifs et des bibliothèques, comme chercheur.es ? *A fortiori* dans le contexte de crise sanitaire lié à la Covid 19 ? Comment cela se traduit-il sur le plan des décisions, des dispositifs, des activités, des interactions et des subjectivités ? C'est cette attention aux « violences ordinaires » dans les institutions académiques qui sera au centre du colloque. Par violence ordinaire nous entendons tout type de contrainte verbale, morale, psychologique ou symbolique exercée sur les corps au travail et ressentie comme telle par celles et ceux qui les vivent (et qui essaient – ou non – de s'en défendre). Quelle que soit la forme de ces violences, il s'agira de les relier à des rapports de domination et d'interroger leur inscription – et la nature de cette inscription – dans des configurations organisationnelles ou des structures sociales ou culturelles propres à l'enseignement supérieur et la recherche.

Axe 1 : Modalités de la violence ordinaire dans l'ESR

Invitant à en repérer la diversité mais aussi la dimension systémique, ce colloque propose dans ce premier axe d'analyser la polymorphie des formes de violence dans la recherche et l'enseignement supérieur : précarité et sous-traitance, réformes de l'ESR et rationalisation du travail universitaire, violences sexistes, accroissement de la compétition entre équipes et projet, etc.

Dans quelle mesure la division du travail au sein des organisations académiques est-elle productrice de souffrance au travail, voire de formes de violence ? Peut-on parler de maltraitance institutionnelle, et le cas échéant quelles en sont les formes et qui en sont les destinataires ? Ces formes de violences ordinaires pourront être examinées dans leur

dimension transversale, lorsqu'elles affectent différentes catégories de personnels (chercheur.es et enseignant.es-chercheur.es, doctorant.es, personnels administratifs, techniques, etc.), ou dans leur spécificité. Quelles sont par exemple les stratégies et idéologies défensives liées aux cultures de métier? Comment les inégalités et discriminations entre doté.es et sous-doté.es se jouent-elles? De quelles manières se reproduisent et s'activent-elles, dans des contextes où la hiérarchie bureaucratique peut ou non se superposer aux formes de domination? En quoi ces inégalités permettent-elles ou non de révéler des formes de mépris plus ou moins visibles (qui peuvent aller de la délégation systématique du « sale boulot » à l'invisibilisation ou l'appropriation du travail d'autrui)? Les questions de la diversité des personnels, des statuts, des configurations institutionnelles et territoriales, et de leurs effets sur le rapport au travail pourront être explorées.

Comment les métiers et les activités sont-ils transformés par les politiques contemporaines du travail d'enseignement et de recherche? L'attention à la dimension temporelle (Ait Ali et Rouch, 2013; Gastaldi et Lanciano-Morandat, 2017) indique souvent un débordement du travail dans le hors-travail, un brouillage des frontières et un risque d'épuisement et de *burn out*. Plus largement, le sens du travail, le rapport aux collègues et aux étudiant.es s'en trouvent atteint.es, avec des répercussions sur la vie privée et sur la santé.

Enfin, comment ces violences ordinaires sont-elles vécues et s'articulent-elles aux modes d'engagement positifs au travail qui peuvent conduire à leur euphémisation ou invisibilisation?

Axe 2 : Dispositifs et acteurs de régulation de la violence

Depuis 2012, les établissements du supérieur ont obligation de mettre en place un Comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail (CHSCT). Très variables selon les établissements, les modalités déployées en faveur de la prise en charge des « risques psychosociaux » se font régulièrement timides... ou inexistantes. Dans certains établissements, les fonctions de référent « Égalité, RPS, Handicap » ne sont pas pourvues, tardent à l'être ou encore ne sont dotées d'aucun moyens significatifs pour leur action, qui demeure lettre morte. Certains établissements externalisent la prise en charge de la parole de leurs personnels en souffrance et estiment cette mesure suffisante alors que d'autres, selon le mode de gouvernement en place, prennent ces questions à bras-le-corps. Plus spécifiquement le même constat est fait pour les référent.es Égalité (Clashes, 2019).

Nombre d'actrices et d'acteurs de terrain sont pourtant en première ligne et certain.es particulièrement actif.ves pour lutter contre les violences et réguler les dérives et ceci bien au-delà de commissions disciplinaires dont il faudrait pouvoir analyser le fonctionnement : préventeur.rices, médecins du travail, représentant.es du personnel siégeant ou non dans



les CHSCT, associations féministes et de personnels précaires, sans oublier les juristes, certain.es cadres administratif.ves et personnes en responsabilité dans les composantes et les laboratoires.

Cet axe invite à analyser ce qui est constaté, agi... ou laissé de côté dans les établissements de l'ESR vis-à-vis de ces violences. Quel rôle jouent les équipes présidentielles et l'administration ? Quelle place est faite à la prévention dans les statuts, les actions et les moyens ? Quelles initiatives et coopérations sont inventées dans les marges des dispositifs institutionnels ? Quels leviers et quelles sources d'impuissance vivent ces actrices et acteurs de terrain ?

Ce colloque a pour objectif de donner une bonne place, à côté de la présentation de recherches et d'études empiriques, aux témoignages et aux analyses d'acteurs et d'actrices agissant contre ces violences ordinaires. Des propositions émanant de tous les personnels de l'ESR (centres de recherche, universités, écoles du supérieur...) sont donc attendues.

Les propositions d'un volume de 5.000 signes sont à envoyer à :

colloqueviolencesesr@googlegroups.com

Date limite des propositions : le **15 septembre 2021**

Date du colloque : **juin 2022**

Comité d'organisation : Florence Giust-Desprairies, Aurélie Jeantet, Stéphane Le Lay, Pierre Lénéel, Emmanuelle Savignac, Delphine Serre.

Comité scientifique

Olivia Chambard, Centre d'études de l'emploi et du travail (CNAM), Université Paris 1-Panthéon Sorbonne.

Isabelle Clair, IRIS, CNRS.

Dominique Desjeux, Centre Population et développement, Université de Paris.

Vincent de Gauléjac, Laboratoire de Changement Social et Politique, Université de Paris.

Florence Giust Desprairies, Laboratoire de Changement Social et Politique, Université de Paris.

Christelle Hamel, Institut national d'études démographiques (INED).

Aurélie Jeantet, Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CREPPA), Université de la Sorbonne-nouvelle.



Stéphane Le Lay, Institut de psychodynamique du travail (IPDT).

Pierre Lénéel, chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique du Cnam-CNRS.

Danièle Linhart, Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (CRESPPA), CNRS.

Elise Marsicano, Sociétés, acteurs et gouvernements en Europe, Université de Strasbourg.

Mathias Millet, CITERES, Université de Tours.

Pascale Molinier, Unité transversale de recherche psychogénèse et psychopathologie (UTRPP), Université Sorbonne Paris Nord.

Sophie Pochic, Centre Maurice Halbwachs (CMH-ENS), CNRS.

Emmanuelle Savignac, Centre recherche sur les liens sociaux (Cerlis), Sorbonne-nouvelle.

Delphine Serre, Centre de recherche sur les liens sociaux (Cerlis), Université de Paris.

Charles Soulié, Centre européen de sociologie et de sciences politiques (CESSP), Université Paris 8.

Bibliographie

- AIT ALI Nawel, ROUCH Jean-Pierre (2013), « Le “je suis débordé” de l’enseignant-chercheur. Petite mécanique des pressions et ajustements temporels », *Temporalités*, 18 : <http://journals.openedition.org/temporalites/2632>.
- ALBENGA Viviane, DAGORN Johanna (2019), « Après# MeToo : Réappropriation de la sororité et résistances pratiques d’étudiantes françaises », *Mouvements*, 99, p. 75-84.
- BOURDIEU Pierre (1984), *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- CHAMBARD, O. (2020), *Business Model : L'Université, nouveau laboratoire de l'idéologie entrepreneuriale*, Paris, La Découverte.
- CLASHES (2019), « Retourner l’arme du droit. Contre le harcèlement sexuel dans l’enseignement supérieur et la recherche », *Travail, genre et sociétés*, 42, p. 191-194.
- CONFEDERATION DES JEUNES CHERCHEURS (2004), « Rapport sur les conditions de travail illégales des jeunes chercheurs », Paris : <http://cjc.jeunes-chercheurs.org/expertise/rapporttravail-illegal.pdf>.
- CROMER Sylvie, HAMEL Christelle (2014), « La mesure du harcèlement sexuel et des violences sexistes à l’Université. Les apports de l’enquête Violences et Rapports de Genre (dite VIRAGE) », *Les cahiers du CEDREF. Centre d’enseignement, d’études et de recherches pour les études féministes*, 19.
- DARBUS Fanny, JEDLICKI Fanny (2014), « Folle rationalisation de l’enseignement supérieur et de la recherche », *Savoir/Agir*, 29, p. 25-34.
- DUTOYA Virginie, KIANI Sarah, LE RENARD Amélie, PRIEUR Cha, VÖRÖS Florian (2019), « Introduction. Analyses féministes des rapports de domination dans l’enseignement supérieur et la recherche », *Genre, sexualité & société*, 22 : <http://journals.openedition.org/gss/6146>.

- ERLICH Valérie, BOURSIER Isabelle (collab.) (2000), « Étudiants doctorants. Conditions d'études et de vie », Université Nice-Sophia Antipolis, Observatoire de la vie étudiante : <http://unice.fr/orientation-emploisstages/ove/publicationove/ED16.pdf>.
- FAURE Sylvia, MILLET Mathias, SOULIÉ Charles (2005), « Enquête exploratoire sur le travail des enseignants chercheurs. Vers un bouleversement de la "table des valeurs académiques" ? » (rapport).
- FLOT Cecil (2014), « Le travail scientifique à l'épreuve de la logistique gestionnaire », *Travailler*, 32, p. 55-73.
- GASTALDI Lise, LANCIANO-MORANDAT Caroline (2017), « L'enseignement supérieur et la recherche. Une pression temporelle accrue », *La nouvelle revue du travail*, 11 : <http://journals.openedition.org/nrt/3283>.
- GAULEJAC (de), V. (2013), *La recherche malade du management*, Versailles, Quae.
- HAMEL Christelle (2008), « Le traitement du harcèlement sexuel et des discriminations à l'université », *Mouvements*, 55-56, p. 34-45.
- LE LAY Stéphane (2012), « Peut-on souffrir au travail dans la recherche scientifique publique ? Éléments de débat », *Mouvements*, 71, p. 93-111.
- LE LAY Stéphane (2014), « La "production scientifique" au prisme du travail des secrétaires de rédaction des revues académiques. Quelques remarques à propos de la division du travail dans la recherche », *Interrogations ? - Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société*, 18 : <http://www.revue-interrogations.org/La-production-scientifique-au>.
- P.É.C.R.E.S (2011), *Recherche précarisée, recherche atomisée. Production et transmission des savoirs à l'heure de la précarisation*, Paris, Raisons d'agir.
- POURMIR Isabelle (1998), *Jeune chercheur. Souffrance identitaire et désarroi social*, Paris, L'Harmattan.
- ROGERS Rebecca, MOLINIER Pascale (dir.) (2016), *Les femmes dans le monde académique. Perspectives comparatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- SERRE Delphine (2015), « La socialisation des doctorants en sciences humaines et sociales », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, 10.
- SOULIÉ Charles (1996), « Précarité dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 115, p. 58-64.
- TASSET Cyprien, (2015), *Les intellectuels précaires, genèses et réalités d'une figure critique* (Doctoral dissertation, École des Hautes Études en Sciences Sociales Paris).